

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec

Québec, le 21 décembre 2005

Monsieur William J. Cosgrove
Président de commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

**OBJET : Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le pont
Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec**

Monsieur,

La Commission, après avoir considéré les deux documents du 28 novembre et du 7 décembre 2005 portant sur les prévisions budgétaires détaillées du projet, demande à la Commission de la capitale nationale du Québec de lui transmettre des estimations détaillant chacune des interventions du projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain.

Les estimés budgétaires actuellement disponibles sont en révision suite aux modifications apportées au projet (abandon de la réalisation du marais supérieur, ajout d'un îlot ralentisseur, réévaluation du maintien de la circulation, ajout de terrains de soccer, etc...).

D'ici la réalisation complète, ces estimés évolueront, notamment en raison du coût réel des travaux suite au dépôt des soumissions des entrepreneurs. Comme il s'agit d'un budget fermé, le projet devra s'effectuer à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire autorisée.

Les estimations confidentielles que nous vous déposons sont donc sujettes à des changements. Elles ne concernent que les coûts relatifs au boulevard Champlain, à la station Victoria incluant le boisé et le quai Irving, à la station du Jardin et au Corridor du Littoral.

Pour les autres projets connexes, la ventilation détaillée n'est pas actualisée. En conséquence, le budget répartissant les honoraires et les travaux, déposé le 7 décembre 2005, demeure pertinent.

En espérant le tout conforme je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Diane Simard
Directrice de projet
Promenade Samuel-De Champlain